

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale de la Municipalité de Saint-Irénée, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Irénée le lundi 12 avril 2021 à 19 h 30, tenue à huis clos en visioconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située dans le rang Saint-Pierre sur le lot 6 126 743 du cadastre du Québec :**

Rendre réputé conforme la création d'un lot ayant une largeur de 15,13 mètres alors que la largeur minimale requise dans un secteur non desservi est de 50 mètres.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront transmettre leurs commentaires par écrit au plus tard le lundi 12 avril 2021 à 12 : 00 h par courriel à l'adresse suivante : dg@saintirenee.ca

Donné à Saint-Irénée, ce 19^{ième} jour du mois de mars deux mille vingt et un.

Marie-Claude Lavoie, directrice-générale